



Créer un campus d'entreprises



Soucieux d'élargir la palette des outils mis à la disposition des entreprises en vue de la création d'emplois, le Conseil Général a créé en 2005, la société d'économie mixte Anjou Développement Economique (SEMADE). Cette société a pour vocation de prendre en charge le portage économique de l'immobilier des entreprises implantées en Maine et Loire ou porteuses d'un projet susceptible de s'y développer.



Le Groupe ZANNIER, leader mondial de la mode enfantine, présent dans le département de Maine et Loire sur 3 sites, a décidé de regrouper les 455 collaborateurs du groupe sur un même site. Le projet s'organise autour du réaménagement de deux bâtiments administratifs, d'un bâtiment



logistique, la création de 2 bâtiments de bureaux, la rénovation et la création de nouveaux espaces verts et de parkings. Cette restructuration concrétisera le concept de Campus du Groupe ZANNIER, c'est-à-dire la création en grandeur réelle d'un magasin propre à chaque marque présente sur le site.



Le montage du projet particulièrement complexe a été défini de la façon suivante. Les études sont réalisés directement par le groupe ZANNIER.

L'acquisition des terrains et les travaux d'aménagement sont réalisés par la SEMADE qui s'adjoit la SODEMEL en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage. L'ensemble des bâtiments est ensuite loué aux groupe ZANNIER.

Maitrise d'ouvrage	SEMADE
Maitrise d'ouvrage déléguée	SODEMEL
Maitrise d'oeuvre	First ENGINEERING
OPC	BOUCHER
Coordonnateur / SPS	APAVE
Contrôle technique	APAVE
Date	en cours
Montant de l'opération	11,4 M euros

